

# DATAS

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN CHIFFRE

**+ 14500**

**EMPLOIS  
SUPPLÉMENTAIRES**

**GRÂCE AUX TRANSFERTS  
D'ÉTABLISSEMENTS  
ENTRE 2005 ET 2015**

#3 – AVRIL 2019

ECONOMIE

## **LES TRANSFERTS D'ETABLISSEMENTS DANS L'AGGLOMERATION LYONNAISE**

Sur la période 2005–2015, le Scot de l'agglomération lyonnaise voit son nombre d'emplois salariés marchands augmenter de 14 500 unités du seul fait des transferts d'établissements (emménagements / déménagements).

Ces transferts représentent **23% de la création nette totale d'emplois salariés marchands**, l'essentiel (71%) étant lié au développement des établissements existants.

Toujours sur cette période 2005–2015 :

- environ **7 400 établissements ont emménagé** sur le territoire du Sepal (60% sont extérieurs à l'aire métropolitaine Lyon–Saint–Etienne et proviennent essentiellement d'Ile–de–France),
- environ **9 800 établissements ont quitté** ce territoire (51% ont déménagé dans les territoires voisins de l'Ouest Lyonnais, du Beaujolais, de la Plaine de l'Ain, etc…)

Les établissements qui entrent dans l'agglomération lyonnaise ont plus de salariés que ceux qui en sortent. C'est pourquoi, si l'agglomération lyonnaise est déficitaire en nombre d'établissements (–2 400), elle est bénéficiaire en nombre d'emplois.

On constate que l'agglomération lyonnaise attire majoritairement des entreprises extérieures à l'aire métropolitaine lyonnaise. Les territoires voisins de l'agglomération lyonnaise sont quant à eux pleinement intégrés à cette dynamique économique en bénéficiant du desserrement d'une partie des activités.

★ *Pour en savoir plus*

*Publication Insee Analyses Auvergne–Rhône–Alpes n°50 « 10 000 transferts d'établissements chaque année au sein de l'aire métropolitaine Lyon–Saint–Etienne »*

*Publication inter–Scot « Les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon – Saint–Etienne »*

*Fiches par Scot sur les transferts d'établissements*